



AVIS AU PUBLIC

Commune de Saint Martin de la Brasque

Mise à disposition du public du projet de modification du PLU menée sous une forme simplifiée

Cette modification menée sous une forme simplifiée a pour objectif de :

- Etendre légèrement la zone de constructibilité délimitée au sein de la zone UD, afin de rendre possible un projet de complexe socio-culturel sur cet espace.
- Intégrer le nouveau RDDECI (Règlement Départemental de Défense Extérieure Contre l'Incendie).

Le dossier de ce projet de modification menée sous une forme simplifiée est mis à la disposition du public à la mairie de saint Martin de la Brasque **du 6 juin au 7 juillet 2022** aux jours et heures habituels d'ouverture, à savoir :

- lundi, mardi, mercredi, jeudi : de 8h à 12h
- vendredi : de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30

Pendant la durée de la mise à disposition, les observations sur le projet de modification simplifiée pourront être consignées sur un registre déposé à cet effet en mairie, ou envoyées par courrier à Madame le Maire.